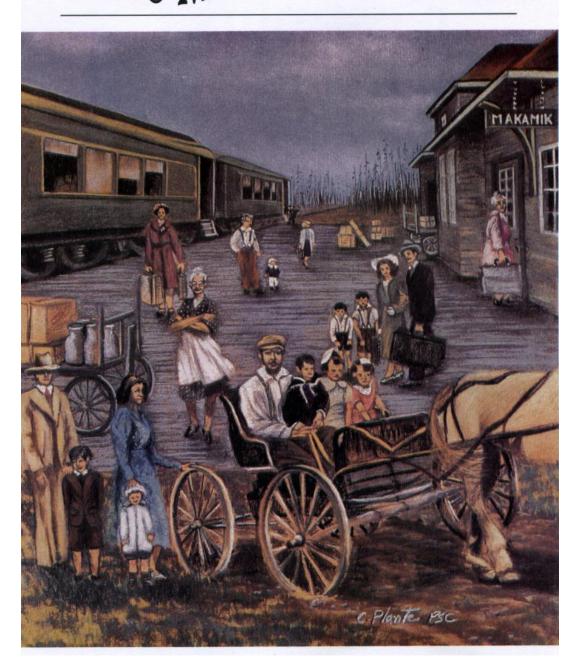
Info-Mak





Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	6	publication désigne, lorsqu'il y a lieu
La bibliothèque	11	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	12	
La rubrique informative	16	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	26	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	28	Mise en pages : Ginette Labbé
Un grand merci à tous nos collaborateurs.		Correction : Victoire Bacon
		Dépôt légal - Volume 18 no 1 Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année s'amorce, c'est donc avec plaisir que nous désirons vous offrir nos meilleurs voeux de santé, de bonheur, de paix et de prospérité!

Vos élus ont adopté le budget 2013, ce dernier est relativement stable et ne prévoit pas de changements importants par rapport à celui de 2012 si ce n'est que peu de travaux d'immobilisations seront effectués, comparativement à l'année dernière, puisque nous avons utilisé à 100 % les sommes qui nous ont été allouées via la taxe d'accise et que nous voulons demeurer vigilants concernant l'augmentation du service de la dette de la municipalité.

Vous trouverez donc ci-dessous le résumé des prévisions budgétaires 2013 et du programme de dépenses en immobilisations.

Extrait du procès-verbal

Le 10 décembre 2012, lors de la séance publique pour l'adoption du budget de la municipalité pour l'année 2013 étaient présents les membres du conseil suivants : Daniel Rancourt, Michel Desrochers, Louis Proulx, Yvan Verville et Denise Dubois; était également présente l'adjointe à la direction générale et secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt. Absents : les conseillers Rock Morin et Daniel Paquette.

VILLE DE MACAMIC

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2013

REVENUS 2013

Taxes 1 841 632 \$ Paiements tenant lieu de taxes 329 226

Info-Mak	Édition du 14 février 2013
Autres revenus de sources locales	302 855
Transferts	647 781
Total des revenus	3 121 494 \$
<u>DÉPENSES</u>	
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale Sécurité publique Transport Hygiène du milieu Santé et bien-être Aménagement, urbanisme et développement Loisirs et culture Frais de financement Total des dépenses de fonctionnement	691 019 \$ 278 453 625 061 577 836 12 300 74 373 358 905 84 823 2 702 764 \$
Autres activités financières	
Remboursement en capital	307 630
Total des autres activités financières	307 630
<u>Affectations</u>	
Transfert aux activités d'investissement	111 100
Total des affectations	111 100

Total des dépenses

3 121 494 \$

Excédent net

0

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ÉTAT DES DÉPENSES PAR PROJET ANNÉES 2013-2014-2015

No projet	Titre	2013	2014	2015	Total
13-001	Réseau routier-milieu rural	72 000 \$	72 000 \$	72 000 \$	216 000 \$
13-002	Réseau routier-Fortin-les- Berges	27 000 \$	0 \$	0 \$	27 000 \$
13-003	Équipement de parcs	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	75 000 \$
TOTAL		124 000 \$	97 000 \$	97 000 \$	318 000 \$

Pour l'année 2013, les dépenses en immobilisations sont prévues au budget régulier d'opérations.

Pour les années 2014 et 2015, les projets seront à revalider en fonction des décisions du conseil municipal puisqu'il ne s'agit que de prévisions.

En conclusion, nous vous invitons à nous contacter pour plus de renseignements concernant les sujets qui vous préoccupent.

Recevez Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le Maire,

Daniel Rancourt

Informations municipales



VILLE DE MACAMIC

Veuillez prendre note que la séance du conseil municipal du 11 mars 2013 se tiendra à 19 heures, au Centre communautaire de Colombourg, à l'adresse suivante :

705, 2^e-et-3^e rang de Colombourg

Bienvenue à tous!

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 11 mars 2013, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

289, 2^e-et-3^e rang de Colombourg Lot 4 049 643 Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

 Permettre la construction d'un agrandissement au bâtiment principal avec un espace libre entre le bâtiment principal et le



bâtiment secondaire de 1,829 mètre au lieu de 2,5 mètres tel que décrit au

règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 11 mars 2013, à 19 heures, au Centre communautaire de Colombourg, à l'adresse suivante : 705, 2^e-et-3^e rang de Colombourg.

Donné à Macamic ce 14 février 2013

Joëlle Rancourt Secrétaire-trésorière adjointe

No 12-177

1.

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 10

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic :

décembre 2012, le conseil de cette municipalité a adopté les règlements suivants : Concernant les taxes foncières selon le régime à taux variés pour No 12-169 l'année 2013; Concernant le tarif d'enlèvement des ordures ménagères et des No 12-170 matières récupérables ainsi que la quote-part MRC pour le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) pour l'année 2013: Concernant le tarif pour l'utilisation de l'eau pour l'année 2013; No 12-171 No 12-172 Concernant le tarif pour le déneigement pour l'année 2013; No 12-173 Concernant le tarif fixe pour l'année 2013; Concernant le tarif pour l'assainissement des eaux usées pour No 12-174 l'année 2013; Concernant la taxe d'affaires (valeur locative) pour l'année 2013; No 12-175 Concernant le tarif pour la location de terrain pour maisons No 12-176

Concernant la taxe pour le macadam – chemin Ceinture du Lac

mobiles pour l'année 2013;

pour l'année 2013;

No 12-178 Concernant le mode de paiement des comptes de taxes et le taux d'intérêt pour l'année 2013.

2. Les règlements ci-haut décrits sont déposés au bureau du secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville de Macamic, 70, rue Principale où toute personne peut en prendre connaissance aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Macamic ce 11 décembre 2012

Joëlle Rancourt Secrétaire-trésorière adjointe

Emploi à temps partiel

Depuis quelques années, madame Julie Tardif s'occupait généreusement de faire

la gestion et la location des terrains de camping au parc Tembec en plus de faire l'entretien de la salle d'eau des services sanitaires.



sincèrement madame Tardif pour l'excellent travail qu'elle a effectué.

Pour la remplacer, nous recherchons une personne intéressée à exécuter ce travail durant la période estivale. Il s'agit d'un travail rémunéré à la pièce pour chaque location d'un terrain et aussi à un prix forfaitaire pour l'entretien et le suivi à la salle d'eau pour les services sanitaires. Ce n'est pas un emploi exigeant, il est vraiment à temps partiel et idéal pour un étudiant ou une personne désirant occuper un peu de son temps.

L'important, c'est que la personne retenue puisse être rejointe facilement lors de l'arrivée d'un locateur et qu'un suivi visuel soit fait régulièrement sur le site pour s'assurer de percevoir les sommes des locateurs qui s'installeraient sans aviser.

Pour information, veuillez communiquer avec madame Jocelyne Laforest au 819 782-4604, poste 221 ou par courriel à l'adresse suivante :

macamic@mrcao.qc.ca

Utilisation de couches lavables

Lors de leur dernière assemblée, les élus ont décidé de reconduire la politique d'aide aux familles pour l'utilisation de couches lavables.

Un montant maximum de 100 \$ sera versé pour l'achat de couches lavables effectué sur le territoire de l'Abitibi-

Ouest, et ce, pour un achat minimum de 250 \$ de couches, incluant les taxes.

Un montant maximum de 50 \$ sera versé pour l'achat

de couches lavables effectué sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, et ce, pour un achat minimum de 250 \$ de couches, incluant les taxes.

Cette aide financière sera versée sur présentation de l'acte de naissance de l'enfant et de la facture d'achat.

Un montant maximum de 500 \$ pour l'année 2013 sera autorisé pour ce programme; premiers arrivés, premiers compensés.

Information : Joëlle Rancourt 819 782-4604, poste 223



CHANGEZ D'AIR!

Programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois.

Parce que la qualité de l'air c'est important, la Ville de Macamic participe au programme et invite ses citoyens à profiter de la remise!

Le programme CHANGEZ D'AIR offre aux propriétaires d'un vieil appareil de chauffage au bois non certifié des incitatifs financiers pour le retirer ou le remplacer par un appareil de chauffage plus performant et certifié selon les normes environnementales les plus récentes.

Les objectifs du programme sont d'encourager l'utilisation responsable du combustible bois avec des appareils plus efficaces et de meilleures pratiques de chauffage au bois, de réduire les émissions de particules fines, de diminuer de façon significative le nombre de journées de smog hivernal ou de mauvaise qualité de l'air et contribuer

à augmenter l'efficacité énergétique des ménages québécois.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la remise du programme CHANGEZ D'AIR est accessible aux personnes admissibles dont la résidence principale se situe sur le territoire d'une municipalité participante.

En remplacement d'un ancien appareil

de chauffage au bois, la remise offerte est de 500 \$ lors de l'achat d'un appareil de chauffage d'appoint ou de 600 \$ lors de l'achat d'un appareil de chauffage central; pour



le remplacement du système d'évent, une remise additionnelle peut s'ajouter (jusqu'à 100 \$). À titre de municipalité participante, la Ville de Macamic invite ses citoyens, propriétaires d'un ancien appareil admissible, à se prévaloir de cette remise et ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air de notre communauté.

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), basée à Saint-Léon-de-Standon, est gestionnaire du programme avec le soutien financier du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), de l'Association des professionnels du chauffage (APC) et des municipalités participantes du Québec.

Coordonnées du programme

Site Internet : www.changezdair.org
Téléphone (sans frais) : 1 855 702-7573 (lundi - vendredi 8 h 30 à 16 h 30)
Courriel : info@changezdair.org

<u>Calendrier de la collecte</u> <u>secteur Colombourg et 6^e-et-7^e Rang</u> <u>Macamic</u>

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans le calendrier de la collecte pour les secteurs décrits plus haut.

Vous pouvez vous procurer le nouveau calendrier sur le site Internet de la Ville ou à l'hôtel de ville

Information : Joëlle Rancourt 819 782-4604, poste 223



La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Nos 225 meilleures recettes express Coup de pouce
- Une seconde chance Nicholas Sparks (Don Club Lions)
- Révélation brutale Louise Penny
 - La Saline tome 2
- Louise Lacoursière
- Les héritiers d'Enkidiey tome 6 Anne Robillard
- Félicité tome 3 Jean-Pierre Charland
- La dernière semaine de mai Christian Tétreault
- La ferveur de vivre Jacques Salomé (Don Club Lions)

- La dernière saison tome 3 Louise Tremblay-d'Essiambre (Don Club Lions)
- Au bord de la rivière tome 4 Michel David
- Souvenirs de la banlieue tome 3 Rosette Laberge
- Du carmel au bordel Thérèse Deschambault
- ➤ Belle est la rose
- L'honneur d'un prince Liz Curtis Higgs
- Le paradoxe Dr Pierre Mailloux
- À découvert Harlan Coben
- Rapide-Danseur Louise Desjardins

La page communautaire

SERVICE DE GARDIENNAGE À MACAMIC INCLUANT LE SECTEUR COLOMBOURG

♣ CPE Bout d'Chou 57, 4^e Avenue Ouest, Macamic (Québec) 819 782-2223

Service de garde en milieu scolaire :

Pavillon Tremblay de Macamic	819 339-6653
Pavillon Dagenais de Colombourg	819 333-6467
	ou 819 333-8692

Voici la liste des responsables d'un service de garde en milieu familial pour Macamic incluant le secteur Colombourg

Bluteau	Stéphanie	26	1 ^{re} Avenue Est	Macamic	819 782-2167 (6 pl.)
Bordeleau	Valérie	6	6 ^e Avenue Est	Macamic	819 782-2239 (4 pl.)
Boucher	Dominique	25	Route 101	Macamic	819 782-3580 (4 pl.)
Mercier	Véronique	470	Route 101	Macamic	819 782-2287 (4 pl.)
Préville	Martine	650	Route 111 Ouest (Colombourg)	Macamic	818 333-5788 (6 pl.)
Veilleux	Doris	1234	Route 111 Ouest	Macamic	819 782-2284 (6 pl.)
St-Pierre	Véronique	605	Route 393 (Colombourg)	Macamic	819 333-3430 (4 pl.)
Beaulieu	Annie	6	1 ^{re} Avenue Ouest	Macamic	819 782-2447 (6 pl.)
Perreault	Lorraine	597	Route 393 (Colombourg)	Macamic	819 333-4229 (9 pl.)

Service de garde en milieu familial privé :

•	Jo-Annie Bissonnette	819 782-2181 (6 places)
•	Linda Morin (aide aux devoirs)	819 782-2762 (14 places)
•	Lorraine Chaput	819 301-1744 (9 places)

<u>GARDIEN GARDIENNE AVERTI(E)</u>: (soir et fin de semaine)

Tu as suivi ton cours de gardiens gardiennes avertis, tu désires inscrire ton nom au répertoire de la Ville de Macamic, contacte-nous au 819 782-4604, poste 225, demande Laurier Parent et tu pourras faire partie de notre liste.



Brigade des pompiers volontaires de Macamic

RAPPORT ANNUEL 2012

Au cours de l'année 2012, les pompiers sont sortis 30 fois afin d'intervenir pour des appels incendie (22) et pour la désincarcération (8), faisant ainsi que le maximum de jours sans intervention fut de 43.

Ces 22 sorties sont réparties comme suit :

Macamic:	16
Authier:	0
Authier-Nord:	4
Chazel:	1



Extérieur : 1
Ces sorties, sur notre territoire (21), sont classifiées comme suit :

Cheminée:	1
Véhicule:	1
Bâtiment:	2
Foin et forêt :	7
Fausse alerte:	5
Fuite de gaz :	1
Autres:	2

Les pertes matérielles et les dommages engendrés par ces incendies directement liés à des bâtiments, excluant donc les feux de véhicule et de forêt, sur notre territoire, se chiffrent à moins de 250 000 \$.

Au cours de l'année 2012, un pompier a quitté la brigade, soit monsieur Sylvain Parent qui comptait un peu plus de 10 ans d'expérience, portant ainsi le nombre de pompiers à 22.

Au cours de l'année, monsieur Mario Auger fut honoré pour ses 25 ans de service et monsieur Jean Morin pour ses 20 ans; également, janvier 2013 marque, pour messieurs Mario Picard et Frédéric Hince, 15 ans de service.

En ce qui a trait aux visites des



résidences (vérification des détecteurs de fumée), en 2012, les résidences de la Ville de Macamic ont été visitées; les résidences

situées dans l'ancienne paroisse de même que celles des municipalités d'Authier, Authier-Nord et Chazel seront visitées au début de mai 2013.

Bonne prévention pour 2013 et félicitations à tous ceux et celles qui chauffent au bois, car comme vous avez pu le remarquer précédemment, il n'y a eu qu'une seule alerte reliée aux feux de cheminée en 2012.

Roger Alain, sec.-trés.

Comptoir familial

En ce début de 2013, sous la gestion du Club Lions, le Comptoir familial a débuté sa 5^e année d'activités. Grâce à



l'équipe en place, nous sommes en mesure de donner un service de qualité qui répond à un besoin dans notre communauté. Nous avons

des vêtements de bonne qualité, des bibelots, de petits articles ménagers et bien d'autres articles, à des prix minimes. Nous avons aussi des guenilles de garage de bonne qualité à bon prix.

Les heures d'ouverture sont :

Mardi : de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures

Mercredi : de 10 heures à 12 heures

et de 13 heures à 16 heures

Jeudi : de 13 heures à 16 heures et de 18 heures à 20 heures

10 heures a 20 heures

Ceux qui ont des dons de vêtements ou autres peuvent le faire aux heures d'ouverture. Tous sont bienvenus; n'hésitez pas à venir nous visiter, le Comptoir familial est situé au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay.

Le Club Lions de Macamic

Guignolée

Le Club Lions de Macamic tient à remercier la population de Macamic pour sa générosité lors de la guignolée le 2 décembre dernier. Encore une fois cette année, vous avez fait preuve d'une grande générosité afin de venir en aide aux familles les plus démunies de notre communauté. Tous vos dons en denrées et en argent ont été remis au Club de la Fraternité qui est chargé de faire la distribution des paniers de nourriture.

Le Club Lions de Macamic vous dit MERCI et à l'an prochain!

Laurier Parent, secrétaire du Club Lions de Macamic

Fermières de Colombourg

Il y aura un souper spaghetti au profit des Fermières de Colombourg, le 23



février 2013; un bon souper comprenant plat principal, pain à l'ail et dessert sera servi; il y aura des prix de présence.

Venez en grand nombre.

Jardin communautaire

Le jardin communautaire de Macamic regroupe des personnes qui aiment bien s'occuper d'une portion de terrain qu'ils vont semer, entretenir pendant tout l'été afin de récolter de beaux légumes frais à l'automne

La grandeur de ce terrain est de 10 pieds de largeur par 20 pieds de profondeur. La cotisation sera de 7 \$ cette année; une clé sera remise à chacun pour entrer librement au jardin.

Nous disposons de quelques terrains vacants; si le jardinage vous intéresse, vous pouvez nous rejoindre au 819 782-4871 pour de plus amples renseignements.

Bonne année à tous.

Lucien et Diane



Rubrique informative



Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest

Le Plan d'Action 2011-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles précise, qu'en 2013, les cartons et les papiers sont bannis de l'enfouissement; cela veut dire que chacun doit faire sa part pour que tous les cartons et les papiers recyclables soient déposés dans le bac bleu afin qu'ils soient recyclés.

Les cartons et les papiers qui doivent être déposés dans le bac bleu sont les suivants:

- ⇒ Journaux, circulaires, revues
- ⇒ Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- ⇒ Livres, annuaires téléphoniques
- ⇒ Rouleaux de carton
- ⇒ Boîtes de carton
- ⇒ Boîtes d'œufs
- ⇒ Cartons de lait et de jus à pignon
- ⇒ Contenants aseptiques (type Tetra Pak)

Les papiers et les cartons souillés, comme les boîtes de pizza, doivent être déposés dans le bac vert.

IMPORTANT: N'oubliez pas de défaire vos boîtes de carton avant de les déposer dans votre bac bleu; elles prendront ainsi moins de place et faciliteront le travail au centre de tri. Pour les boîtes de très grand format, comme celles ayant pu contenir des électroménagers, elles peuvent être apportées à l'écocentre; des conteneurs y sont prévus à cet effet.

Conteneurs à l'écocentre



Saviez-vous que?

Les papiers

et les cartons représentent 20 % des matières résiduelles produites par un ménage québécois.

Vous avez de nouvelles idées pour nos chroniques, n'hésitez pas à nous en faire part! Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) et écocentre 15, boulevard Industriel, La Sarre Heures d'ouverture : lundi au samedi de 8 heures à 16 heures

Des questions? Écrivez-nous : bottinvert@mrcao.qc.ca





Un coup de pouce de plus pour se déplacer en Abitibi-Ouest!

La MRC d'Abitibi-Ouest a lancé un projet pilote qui est en opération depuis le 17 décembre. Au système de transport collectif rural, *Transport Coup de pouce* (**TCP**), s'ajoute un nouveau volet : les **coupons Coup de pouce**.

Les coupons Coup de pouce, c'est :

Un carnet de 10 coupons de 2 \$ chacun (valeur totale de 20 \$) que les membres du **TCP** achètent pour 10 \$ seulement : une économie de 50 % sur les déplacements faits via les transporteurs partenaires qui sont Taxi 6000, Taxi adapté S. Depont, Taxi adapté Ginette Tanguay et Autobus Maheux; une

formule souple et intéressante, surtout si on se regroupe pour diminuer les frais de déplacement.

Comment en profiter?

Tous les citoyens de la MRC d'Abitibi-Ouest peuvent en profiter. D'abord, ils doivent devenir membres de Transport Coup de pouce, au coût de 5 \$ par année, en complétant le formulaire disponible dans les bureaux municipaux et sur www.mrc.ao.ca/transportcollectif; ensuite, ils se procurent les coupons Coup de pouce dans les points de vente répartis dans l'ensemble des municipalités du territoire. Ils contactent un des transporteurs partenaires et utilisent les coupons pour payer leurs déplacements à l'intérieur des limites de la MRC d'Abitibi-Ouest. Pour les taxis, le tarif est fixé selon le taximètre, pour les déplacements en autocar, un tarif fixe de 8 \$ s'applique. Le préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest, M. Daniel Rancourt, est fier de cette annonce : « On s'était donné objectif d'offrir un cadeau comme de Noël aux citoyens; avec la venue nouveau service, on peut dire aujourd'hui que c'est mission accomplie! Le transport est un enjeu très important de développement pour un territoire rural comme le nôtre ».

Nouveau logo

La MRC d'Abitibi-Ouest a également profité de l'occasion pour rafraîchir l'image de Transport Coup de pouce en se dotant d'un nouveau logo.

Rappelons que Transport Coup de pouce est un système de transport collectif rural sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Quest. Il a comme mission d'offrir à la population un système de transport afin de briser l'isolement des gens et de rendre accessibles tous les services offerts à la population (services de santé, éducation, emploi, culture...); il offre déjà les places disponibles sur le transport adapté et le service de covoiturage. Il est financé par le ministère des Transports et le Pacte rural.

Pour plus de renseignements, vous pouvez visiter le site suivant : www.mrc.ao.ca/transportcollectif.

Source:

Patrice Vachon, agent de liaison 819 339-5671, poste 229

Vie active

Vie active consiste en des capsules santé données par le Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales.

Les sujets suivants seront traités prochainement :

27 février : dépression

13 mars : anémie

27 mars : incontinence 10 avril : migraine

24 avril : fatigue chronique 8 mai : activité de fin de saison

Les rencontres ont lieu au Club de l'Âge d'Or de Macamic, à 9 heures 30; en plus de la capsule santé, il y a une période d'activités physiques et un test de mémoire. Ces activités sont gratuites.

Il est à noter que les sujets peuvent être déplacés ou changés selon la disponibilité de l'intervenant.

<u>Bibliothèque secteur Colombourg</u> <u>Nouveautés</u>

- Le journal de Stéfan tomes 5 et 6
 L.J. Smith
- La liste de mes envies Grégoire Delacourt
- Et puis Paulette Barbara Constantine
- Seule dans la nuit Ann Rule



Gagnants des tirages de Noël

Enfants:

Laurie Leclerc Daniel Archambault Alexanne Bergeron

Adulte:

Lyne Veillette

Politique familiale municipale de Macamic

Familles de Macamic, bonjour!

C'est chose faite, *la politique familiale municipale de Macamic* a pris naissance officiellement le <u>dimanche 20 janvier 2013 à 14 heures</u> lors du lancement officiel au Centre Joachim-Tremblay de Macamic. Près d'une centaine de personnes ont bravé le froid pour assister à ce lancement; cet événement comprenait diverses activités, soit un spectacle de Gilles Parent, des jeux gonflables et du patinage libre en famille.

Merci aux membres du comité et aux autres bénévoles qui ont participé au bon fonctionnement de cette activité; grâce à vous, nous pouvions lire la satisfaction des participants à l'événement. Merci aussi aux commanditaires qui ont contribué en donnant de nombreux prix de présence. La politique familiale est lancée. Je vous invite fortement à prendre le temps de lire document qui est le fruit du labeur d'une dizaine de bénévoles du comité. Se basant sur le résultat du sondage de novembre 2011, le comité a répondu à vos demandes en les incluant dans les

énoncés du plan d'action. Ce livre est décoré par les dessins des jeunes du primaire de Macamic et de Colombourg; c'était, pour eux, leur manière de participer à cette politique familiale. Bravo et merci les jeunes!

Vous constaterez qu'il y a déjà des actions de réalisées; nous pouvons vous en énumérer quelques-unes telles que :

- Trouver un local pour la maison des jeunes et la création d'un comité jeunesse;
- Service de garde en milieu scolaire;
- Répertoire de tous les services de garde à Macamic, incluant les gardiens et gardiennes avertis, sur le site Internet et la page Facebook de la Ville;
- Amélioration du moyen de diffusion des informations de la Ville en créant une page Facebook de la Ville de Macamic.

Certaines autres actions sont en voie de réalisation. Le comité de suivi sera présent pour voir au respect de l'engagement des élus et des organismes concernés.

Les élus municipaux se sont engagés, par résolution, à prendre des décisions qui répondront aux énoncés du plan d'action présenté dans un délai de trois ans; ces énoncés ont été évalués selon la capacité de payer des citoyens.

En tant que citoyens de Macamic, nous nous devons de nous approprier cette politique et de participer à sa concrétisation en nous impliquant lors de l'élaboration de comités locaux.

La distribution du livre de la politique familiale se fera en février 2013; en voici la procédure :

- Pour le secteur Colombourg ainsi que pour l'ancienne paroisse de Macamic, le livre sera distribué par la poste.
- Pour la Ville de Macamic, le livre sera distribué par les membres du comité jeunesse, accompagnés par des adultes bénévoles, les samedis 16 et 23 février 2013 (du porte-àporte). Pour les membres du comité jeunesse, c'est leur facon s'impliquer dans la communauté et de se faire connaître. C'est avec joie que les jeunes ont accepté de participer à ce projet qui permet à la Ville, par le fait même, de faire des économies. Bravo les jeunes!

En tant que chargé de projet, je tiens à vous dire merci pour la confiance que vous m'avez apportée; ce fut une

expérience qui m'a fait grandir. Je peux vous dire que les citoyens de Macamic ont beaucoup de demandes, mais que la participation est très modeste; à nous de jouer, impliquons-nous et participons aux activités que les quelques bénévoles organisent car ils ont besoin d'être encouragés pour leurs efforts. C'est pour nous qu'ils le font.

Mon mandat se termine après le passage de monsieur Jasmin Roy. Je souhaite que cette politique puisse améliorer la qualité de vie des familles de Macamic, car c'est vraiment le but; il n'en tient qu'à nous...

Laurier Parent,

Chargé de projet pour la politique familiale municipale de Macamic

SPECTACLE - CONFÉRENCE

<u>Ca va bouger à Macamic</u> <u>en mars 2013 grâce aux profits du</u> bingo du dimanche

La Ville de Macamic, désireuse d'honorer ses engagements découlant de la nouvelle politique familiale municipale, qui est d'offrir à ses citoyens des événements culturels, est heureuse de vous annoncer un spectacle musical d'envergure, nul autre que

l'Orchestre symphonique régional Abitibi-Témiscamingue

Son renommé chef d'orchestre, monsieur Jacques Marchand, se produira à l'église de Macamic avec ses musiciens de *l'Ensemble Aiguebelle* pour vous divertir avec leurs pièces de musique enchanteresses.

Il sera précédé, en première partie, des élèves de

l'École de musique d'Abitibi-Ouest

Ces jeunes élèves en musique, pleins de talents, viendront vous démontrer leur savoir pour vous divertir et vous démontrer qu'il y a de la relève en Abitibi-Ouest.

Quand et où? Notez à votre agenda cette date :

<u>le samedi 2 mars 2013 à 19 heures 30</u> <u>à l'église de Macamic</u>

Comme vous pouvez le constater, il y aura de la musique de tout genre pour agrémenter la soirée et ceci à prix modique. Surveillez la publicité en février pour tous les détails concernant ce merveilleux spectacle.

On se donne rendez-vous le 2 mars 2013.

<u>Un autre événement découlant de la politique familiale de Macamic</u>

Laurier Parent, chargé de projet

SPECTACLE – CONFÉRENCE

<u>Ca va bouger encore à Macamic en</u> <u>mars 2013 grâce aux profits du</u> bingo du dimanche

Jasmin Roy

Ce nom vous dit quelque chose, il s'agit de l'acteur québécois connu dans Chambres en ville et Caméra café; ce même acteur québécois qui a fondé et donné son nom à une fondation contre l'intimidation:

LA FONDATION JASMIN-ROY

Dans la cadre d'une action découlant de la nouvelle politique familiale de Macamic, la Ville de Macamic est heureuse de vous annoncer que monsieur Jasmin Roy sera à Macamic les 14 et 15 mars 2013 pour donner quatre conférences sur l'intimidation à la population de Macamic et de l'Abitibi-Ouest. Comme vous le savez, l'intimidation est un fléau dans toutes les écoles du Québec; la région d'Abitibi-Ouest et Macamic n'y échappent pas.

Qui est monsieur Jasmin Roy?

Monsieur Jasmin Roy est né le 16 septembre 1965. Comédien, animateur et auteur québécois de renommée, Jasmin Roy gravite au sein du milieu culturel depuis plus de 20 ans. Touche-à-tout, curieux et intarissable défenseur de la liberté d'expression, il porte en lui une mission de justice pour l'avenir de notre société. Reconnu pour son franc-parler et son dynamisme, il est également, tour à chroniqueur et producteur événementiel. Formé à l'École nationale de théâtre du Canada. monsieur Jasmin Roy cumule une impressionnante filmographie.

Aujourd'hui fondateur et président de la Fondation Jasmin-Roy, il compte assurer un milieu sain et sécuritaire pour les élèves du Québec en soutenant toutes les initiatives citoyennes qui luttent contre la discrimination et la violence à l'école.

Comme vous pouvez le constater, son emploi du temps est très chargé. Il est très généreux de son temps et n'a pas hésité à accepter notre invitation; il précise même qu'il a hâte de rencontrer les gens de Macamic et de l'Abitibi-Ouest.

Les dates de l'événement sont les suivantes :

jeudi et vendredi 14 et 15 mars 2013

L'horaire de son séjour est le suivant :

Le jeudi 14 mars 2013 :

• À l'église de Macamic à 19 heures 30

Conférence au grand public

- Toute la population de Macamic et des environs est invitée à cette conférence. Monsieur Roy nous parlera des conséquences de l'intimidation, de l'acceptation de la différence, de la façon de rebâtir son estime personnelle et du pouvoir du citoyen.

Le vendredi 15 mars 2013:

• À l'église de Macamic à 9 heures 30

Conférence pour les élèves du primaire (3^e, 4^e, 5^e et 6^e années de

Colombourg, Macamic, Authier-Nord, Taschereau et Poularies);

• À l'église de Macamic à 13 heures 30

Conférence pour les élèves du secondaire (Séjour de Macamic, 1^{re} et 2^e années du secondaire de Palmarolle et de Normétal).

- Lors de ces deux conférences pour les élèves, monsieur Roy ajustera son discours selon l'âge des élèves présents.

• <u>Au Centre Joachim-Tremblay de</u> <u>Macamic à 17 heures 30</u>

Souper conférence (coût du billet : 30 \$) pour les intervenants, les enseignants, les chauffeurs d'autobus scolaires, les membres des organismes œuvrant avec les jeunes de la région et la population en général.

- Cette conférence portera surtout sur les manières d'intervenir et de prévenir les cas d'intimidation.
- Pour terminer, il y aura une rencontre éclair du comité jeunesse à leur local à 20 heures 30.

Je vous invite donc à assister en grand nombre à la conférence du jeudi soir à 19 heures 30 à l'église de Macamic, c'est gratuit et ce sera très profitable pour nous tous qui nous sentons impuissants face à ce fléau.

Surveillez la publicité dans les prochains jours.

<u>Une autre réalisation découlant de la politique familiale de Macamic</u>

Laurier Parent, chargé de projet

À toute la population du secteur Colombourg

Bien vouloir prendre note au'un nouveau bureau de poste a ouvert ses portes en juin 2012; le local est situé dans le Centre communautaire de Colombourg, voisin du local de l'Âge d'Or. Les heures d'ouverture pour le service postal sont de 10 heures à 12 heures et de 16 heures à 18 heures tandis que pour les cases postales, l'horaire est de 10 heures à 18 heures, et ce, du lundi au vendredi inclusivement. Veuillez noter que les produits et services sont les mêmes qu'en milieu urbain.

Espérant vous servir bientôt,

Claudette Coulombe, maître de poste 819 333-5783



100^e de Macamic

À toute la population de Macamic et du secteur Colombourg, le comité organisateur du 100^e de

Macamic offre plusieurs possibilités d'implication pour cet événement : comité du livre du 100^e, comité du livre de recettes, comité des retrouvailles, bénévoles pour différentes activités durant les festivités, etc.

Soyez les bienvenus!

Pour renseignements, vous pouvez vous adresser à Gilles Parent, président du 100° , 819 782-4223.

Livre de recettes pour le 100^e

C'est le temps de choisir vos bonnes vieilles recettes, vous avez jusqu'au mois de mai 2013 pour le faire.

Chaque famille de la Ville de Macamic, y compris le secteur Colombourg, peut nous faire parvenir sept recettes :

- une recette de soupe
- une recette de salade
- une recette d'un plat principal
- une recette d'un dessert

- une recette d'un breuvage (exemple du vin)
- une recette avec de la viande sauvage
- une recette, soit de ketchup, de marinades, de confitures ou de conserves

Prenez le temps de signer chaque recette.

Nous devrons sélectionner des recettes pour donner la chance à toutes les familles participantes d'avoir une recette publiée dans le livre. Quelle joie de réunir les traditions familiales dans un livre! Merci de votre collaboration!

Votre livre de recettes du 100^e de Macamic sera lui aussi, un train de souvenirs...

Vous pouvez déposer vos recettes à l'hôtel de ville de Macamic ou les poster à l'attention de :

Madame Claire Pelletier Responsable du comité du livre de recettes du 100^e 70, rue Principale Macamic, Québec JOZ 2S0

Opération Enfant Soleil

Nous désirons remercier la population de Macamic pour leurs dons en canettes et



bouteilles vides ainsi que des dons en argent lors de notre après-midi de collecte le 19 janvier dernier. Nous désirons aussi remercier Les Constructions Sylvain

Rouleau et les Entreprises Qualinet pour le prêt de véhicules pour la collecte. Nous avons amassé une somme de 561,56 \$ qui sera envoyée pour le prochain Téléthon Opération Enfant Soleil.

Source : Mélissa Béland 819 782-9128

Comptes de taxes 2013

Veuillez prendre note que les comptes de taxes ont été envoyés par la poste à la fin de janvier; si vous n'avez pas reçu votre compte, veuillez communiquer avec madame Joëlle Rancourt au 819 782-4604, poste 223

Le calendrier des activités

Mars	3	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or
		du secteur Colombourg au Centre communautaire à
		19 heures 30, suivie d'un goûter
	11	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Avril	7	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or
		du secteur Colombourg au Centre communautaire à
		19 heures 30, suivie d'un goûter
	8	Réunion du conseil municipal à 19 heures

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic. 2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures et de 19 heures à 20 heures 30

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 11 avril 2013, **la date limite pour apporter vos textes est le 11 mars**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.

Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8h à 12 et de 13h à 16h30.

Le numéro de téléphone est le	819 782-4604	<u>Poste</u>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Richard Michaud	Surintendant des travaux publics et usines	224 ou 239
Madame Ginette Labbé	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Annick Gaudet	Inspectrice municipale adjointe	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221
Monsieur Annick Goulet	Technicien usine de filtration et usine d'épuration	240
Madame Lucette Bastien	Responsable des 2 bingos hebdomadaires	231
Monsieur Ghislain Deschênes	Chargé de projet	225
Monsieur Laurier Parent	Chargé de projet - Politique familiale	225
Télécopieur Ville de Macamic		819 782-4283
	SERVICES D'URGENCE	
Bris d'aqueduc ou d'égout	Service 24h Composez le 819 782-4604	poste 5
Police – Service d'incendie – Ambul	lance	9-1-1
EMPLOYÉS DU GI	ESTIONNAIRE PRIVÉ DU CENTRE JOACHIM-T	REMBLAY
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur	233
Madame Ginette Tremblay	Secrétaire du gestionnaire	231
Restaurant du Centre Joachim-Trem	blay	237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232
Télécopieur Centre Joachim-Tremble	ay	819 782-4464
	OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION	
Madame Suzanne Poliquin		819 787-6340
	CLUB DE LA FRATERNITÉ	
Madame Pauline Goulet		819 782-4866

macamic@mrcao.qc.ca www.villemacamic.qc.ca

Adresse électronique :

Site internet: